

Vu pour être annexé à la décision N° DB_2024_XXX du bureau communautaire du 10 septembre 2024

Adapter l'OAP Parc d'activités économique «Pierre-Paul Riquet»

L'objectif est d'adapter l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) déjà en vigueur sur le Parc d'activités économiques «Pierre-Paul Riquet» pour renforcer les mesures d'intégration paysagères.

Les conditions d'aménagement du secteur évoluent aussi.

Pour une meilleure compréhension des évolutions envisagées, les textes à supprimer apparaissent en rouge barré et les ajouts en vert.



Légende

- Emprise de l'OAP
- Limite communale
- Voie ferrée / embranchement ferré
- Embranchement ferré projeté
- Structure végétale à préserver
- Voie à créer avec aire de retournement
- Chemin rural à requalifier avec passage à sens unique
- Accompagnement végétal
- Bande boisée
- Mobilité douce
- Espace de convivialité
- Bassin de rétention paysager

Schéma d'aménagement précisant l'organisation spatiale de la zone avant modification

Légende

- Emprise de l'OAP
- Limite communale
- Voie ferrée / embranchement ferré
- Embranchement ferré projeté
- Structure végétale à préserver
- Voie à créer avec aire de retournement
- Chemin rural à requalifier avec passage à sens unique
- Accompagnement végétal
- Bande boisée
- Mobilité douce
- Espace de convivialité
- Bassin de rétention paysager
- Haie arborée dense à planter dans les lots sur une emprise de 5 m



Schéma d'aménagement précisant l'organisation spatiale de la zone après modification